

Nous aurions tant aimé que Madame Yolande Geadah soit présente parmi nous aujourd'hui. Mais ce contretemps ne peut nous empêcher de rendre hommage à cette femme d'exception qui a représenté en tant qu'experte **gracieusement PDF.Québec** au procès de loi de la laïcité auprès des tribunaux.

La double culture, égyptienne et québécoise de Mme Yolande Geadah et sa maîtrise des trois langues : l'arabe, le français et l'anglais lui ont permis de cerner l'origine des obstacles qui ont influencé les sociétés dites musulmanes à suivre la voie des dogmes religieux plutôt que celles de la modernité pourtant si prometteuse au début siècle dernier.

Cette langue arabe lui permet d'analyser les discours religieux, le phénomène islamiste et son évolution depuis les quarante dernières années. Mme Geadah pénètre au cœur du discours et des prêches islamistes quotidiens pour déconstruire le mythe du voile islamique à partir du texte religieux lui-même le Coran. Et c'est bien cette force tranquille qui a fait trembler les adversaires de la loi de la laïcité au point de recourir à des insignifiances pour la faire taire.

MAIS PEUT-ON FAIRE TAIRE LA VÉRITÉ ?

Ses arguments sont vérifiables et sont énoncés avec sagesse, sourire mais surtout conviction.

Tout au long de son exposé madame Geadah explique que ce sont certaines croyances et certaines pratiques religieuses qui sont discriminatoires à l'égard des femmes, et non la loi qui ne contrevient pas à la liberté de conscience.

Notre experte insiste et démontre que partout où le port du voile dit islamique a progressé, les droits des femmes ont régressé, tout en portant atteinte à l'intégrité et à la dignité de toutes les femmes.

Madame Yolande Geadah consultante auprès des instances internationales et nationales, forte de cette expérience nous met en garde contre une essentialisation de l'islam nourri par l'amalgame entre musulmans et islamistes, et entre islam et islamisme.

Tout au long de son exposé, elle dénonce ce marquage ethnico-religieux du territoire ne favorisant pas le vivre-ensemble. Elle conclue :

« Après avoir réussi à supprimer les stéréotypes sexistes des manuels scolaires, au Québec et dans tout le Canada, grâce aux luttes féministes des années 1980, la question se pose à savoir s'il faut accepter qu'une enseignante, qui représente l'autorité et un modèle aux yeux des étudiant.e.s, affiche un symbole sexiste, associé à une idéologie patriarcale et misogyne. Ce serait là un net recul et une banalisation du sexisme, sous prétexte de pluralisme ou de tolérance ».

Madame Yolande a publié trois essais et trois avis pour le CSF. Tous ses écrits traitent du fait religieux, du patriarcat et des coutumes misogynes qui étouffent les femmes dans les pays où la religion est force de loi.

Merci Madame Yolande Geadah.

Leila Lesbet

Présidente de : *Pour les droits des femmes du Québec.*

Célébration de la journée internationale des droits des femmes`.

Le dimanche 7 mars 2021